

LE MARRAIS DE LASNÉ

COMMUNE DE SAINT-ARMEL



Espaces Naturels Sensibles : préserver, gérer, partager

Pour préserver son patrimoine naturel et ses paysages, le département du Morbihan a développé depuis les années 70, une politique de protection des **Espaces Naturels Sensibles**.

Ses principaux objectifs sont la préservation de la qualité des paysages et des milieux naturels, ainsi que leur ouverture au public grâce à des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Ainsi, en un peu plus de 35 ans, la mise en œuvre de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) et du droit de préemption a permis au département d'acquérir, de protéger ou d'aménager quelque 3 200 ha de milieux naturels dont

46 sites d'intérêt majeur ouverts au public en suivant certaines consignes :

- Eviter les groupes conséquents (pas plus de 25 personnes)
- Cheminer tranquillement sur les digues
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter le travail des professionnels
- Préserver la faune et la flore.



A Saint-Armel

Le **marais de Lasné** est un exemple de paysage semi-naturel devenu indispensable à la biodiversité du Golfe du Morbihan.

La mosaïque de milieux que constitue cette zone humide littorale était menacée d'un comblement naturel qui l'aurait fait évoluer vers un paysage uniforme et de moindre intérêt.

Ces enjeux se sont traduits sur le site par l'aménagement d'espaces indépendants et par une gestion répartie selon 3 zones :

- **la saliculture,**
- **l'ostréiculture,**
- **une zone de quiétude pour la faune.**

Le Marais de Lasné : une mosaïque harmonieuse



Phasme sur tige de soude

Vers l'île de Tascon

Passage à marée basse

P

Entrée du marais

Début du circuit de visite de la saline

Entrée du marais

P

Cabane du paludier

Chemin côtier et digue de pierre

Accès digue du front de mer

GOLFE

Zone ostréicole

Zone de quiétude

Zone salicole

Chantiers ostréicoles



Anguille



Tadornes

A l'est du Golfe du Morbihan, les courants perdent leur force et favorisent les phénomènes d'envasement. Environ 4 000 ha de vase découverte à marée basse.

Appartenant à la fois au patrimoine naturel et historique, le marais de Lasné fait partie d'un ensemble de 900 ha de marais littoraux essentiels à la richesse biologique du Golfe.



La saline

L'or blanc, ingrédient essentiel

Le sel a toujours eu beaucoup d'importance dans l'activité humaine et l'économie, depuis la plus haute Antiquité. Il représentait l'un des modes les plus courants de conservation des aliments. Parvenue en Bretagne avec la conquête romaine, la technique salicole s'est particulièrement étendue au Moyen-Âge pour répondre aux phases d'expansion économique et démographique de l'époque.

Le marais de Lasné fut créé plus tard, au XVIII^e siècle, par les moines de l'Abbaye de Saint-Gildas. La remise en service de 8 ha pour



la saliculture n'allait pas de soi après 130 ans sans exploitation.

Le marais salant réhabilité

Les études mandatées par le département du Morbihan ont validé le projet de renaissance du site. Dès janvier 2003, le chantier a débuté, avec une entreprise spécialisée de Guérande et un paludier. Après plusieurs mois de travaux, le résultat était au rendez-vous : une récolte de 8 tonnes de sel !

Cette production exclusivement **naturelle et manuelle**, associée à une gestion fine et rigoureuse des niveaux d'eau, est en tout point compatible avec la philosophie de protection de cet espace naturel, comme avec son identité originelle.



Avocette et son petit



Tragopogon ou salsifis

La zone ostréicole

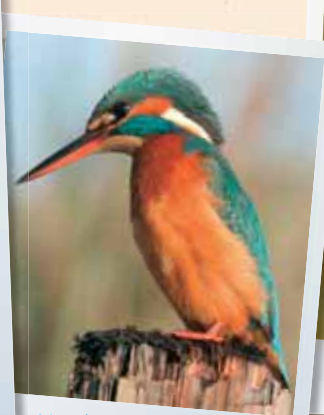
Une activité qui maintient l'équilibre

Entre les deux guerres, le marais salant a été converti en **claires ostréicoles** pour les besoins d'un célèbre restaurateur parisien. Le lieu fut vite délaissé après des épidémies successives qui frappèrent les huîtres françaises. En 1978, le département du Morbihan achète le marais.

En 1995, il autorise l'installation de deux ostréiculteurs et édifie des bâtiments intégrés au paysage.



Spatule blanche



Martin-pêcheur



Salicorne

La zone de quiétude pour la faune

Une multitude d'espèces à découvrir

Le biotope du marais participe à la qualité des eaux du Golfe et à sa richesse biologique. C'est une zone de quiétude appréciée de la faune, en particulier des oiseaux (migrateurs, hivernants ou estivants), réhabilitée en 2006 par le département.

En raison de l'**abondance** de **nourriture** et de la **tranquillité** du site, de nombreuses espèces choisissent cette zone pour récupérer, passer l'hiver ou se reproduire. Il est devenu ainsi un lieu privilégié d'observation de la faune littorale.





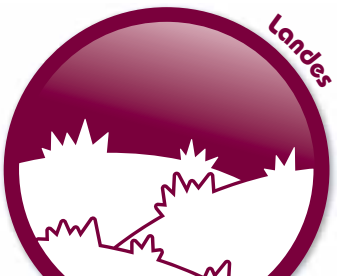
Zones humides



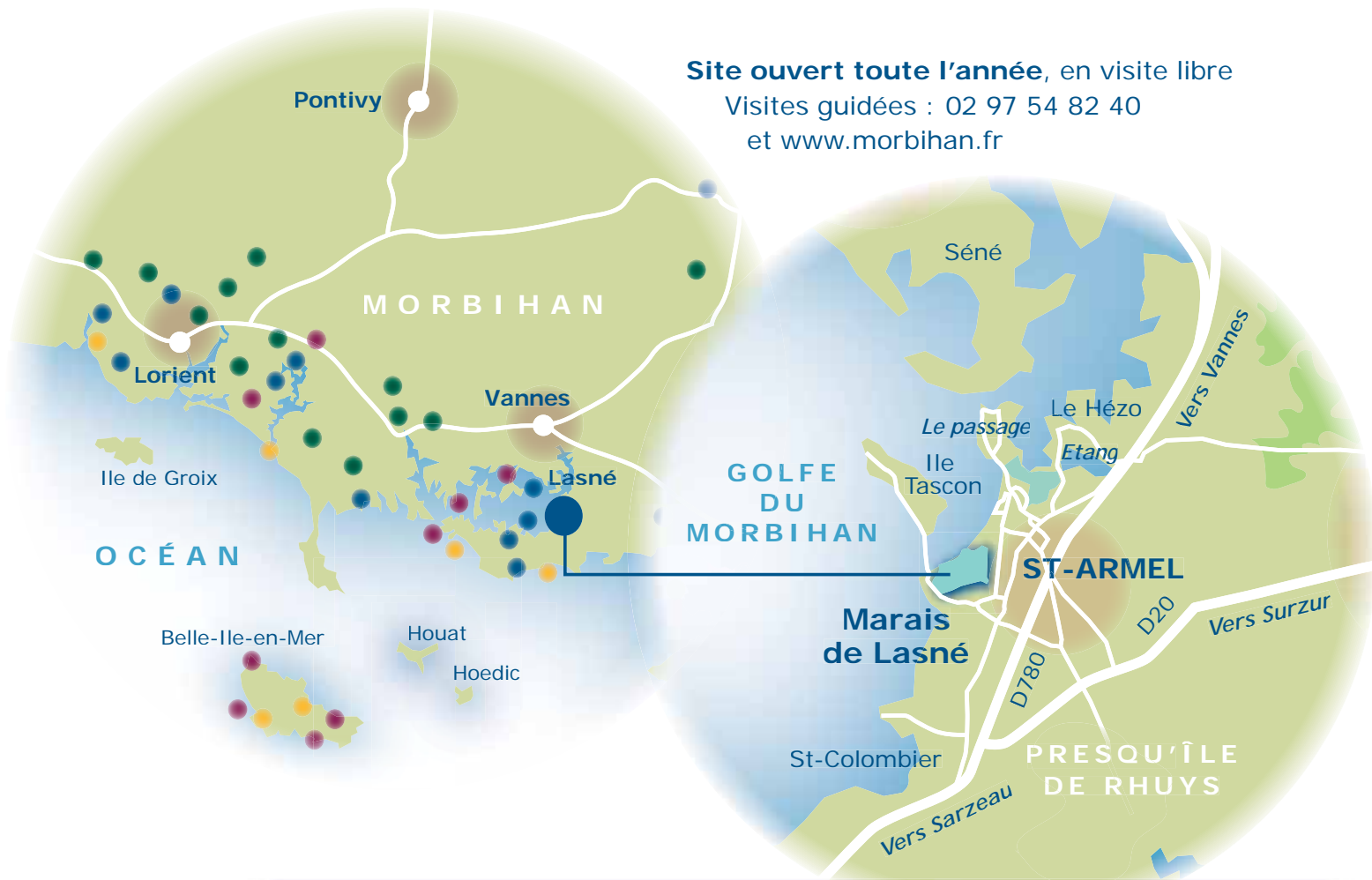
Massifs forestiers



Dunes



Landes



Site ouvert toute l'année, en visite libre

Visites guidées : 02 97 54 82 40

et www.morbihan.fr



Conseil général du Morbihan

Direction de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie

Service des Espaces Naturels et de la Randonnée

10 rue de Saint-Tropez - 56009 Vannes Cedex

environnement@cg56.fr